

saint-pardoux-soutiers

Les derniers dossiers du conseil municipal

Le conseil municipal de Saint-Pardoux-Soutiers a également pris les décisions suivantes :

Bases fiscales. L'État va supprimer la taxe d'habitation. Une société privée sera mandatée pour répertorier toutes les constructions afin qu'elles figurent dans l'assiette fiscale, en vue d'améliorer les conditions de vie de la population (réfection de voiries, scolarisation des enfants, etc.). En 2020, des nouvelles bases seront fixées. Coût de 16.040 €, pris en charge par la communauté de communes Val de Gâtine. Dépense de 566 € pour les

communes concernées.

Plan de financement subvention animation culturelle. Samedi 13 juillet aura lieu le bal populaire au jardin Val de Flore de Soutiers, en partenariat avec l'association familiale de Soutiers et la Cie Taptapo'Sambalek. Sera proposé dès 19 h 30 « Brèves de Forro », un concert-bal au son des musiques traditionnelles brésiliennes. Coût de l'évènement 2.300 €, prise en charge du Département 1.200 €, de la nouvelle commune 1.100 €.

Temps de travail d'un agent technique et d'un agent ad-

ministratif. Augmentation du temps de travail pour deux agents dans la nouvelle commune, charges supplémentaires de travail depuis la nouvelle fusion. Temps augmenté d'un agent technique passant de 26 h 33 à 30 h 08, et d'un agent administratif passant de 22 h à 26 heures.

Location de la sonorisation du foyer rural. Achat du nouveau matériel performant de sonorisation dans la salle du foyer rural, dont une sono, un vidéo-projecteur, installation du matériel pour un coût total de 9.000 €. Du matériel qui sera

mis à disposition du public, en contrepartie d'une somme forfaitaire de location, gratuité pour les associations communales. Pour les particuliers: 60 €, et les entreprises: 90 €. Une caution sera demandée à hauteur de 500 €. Une abstention.

Questions diverses. Le maire informe que la mairie de Soutiers sera exceptionnellement fermée du 20 juin au 14 juillet, la secrétaire de la commune de Soutiers fera le remplacement de la secrétaire de Saint-Pardoux, suite à un congé sabbatique de celle-ci.